

# CSEC

LE COMPTE RENDU  
FORCE OUVRIERE EN BREF

## 25 & 26 mai 2021



Mardi 25 et mercredi 26 mai s'est tenu un CSE central avec 4 points à l'ordre du jour : la régionalisation, le projet de transfert d'émissions vers France TV Studio, la charte téléphonie et une expertise sur la politique sociale 2019.

Préalablement, suite aux déclarations liminaires, une « situation générale de l'entreprise » improvisée s'est ajoutée, avec l'actualité du moment.

Vos élus au CSEC : **Bernadette Balland - Océan Grenier - Gregory Hen - Marie-Pierre Samitier - Éric Vial**  
Représentant Syndical FO au CSEC : **Bruno Demange**

---

## SOMMAIRE

- MAINTIEN DE FRANCE 4
- ENFIN, ON REVIT UN PEU !
- LA FUSION TF1/M6
- DE BONNES NOUVELLES DU CÔTÉ DU DROIT
- LA RÉGIONALISATION : « LE PROJET QUE TOUT LE MONDE ATTENDAIT DEPUIS 20/30 ANS »
- RÉGIONALISATION : LES FORCES ET FAIBLESSES DE FRANCE 3
- RÉGIONALISATION : QUELLES CRAINTES ? ET QUELLES CLÉS ?
- QU'A DIT DELPHINE ERNOTTE AU SUJET DE LA RÉGIONALISATION ?
- TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : QUELLES GARANTIES OFFERTES ?
- TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : Y AURA T-IL UNE PROLONGATION DE L'INFO CONSULTATION ?
- TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : PROBLÉMATIQUE DE L'EXPERTISE DU PROJET
- TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : LES RÉPONSES DE LA PRÉSIDENTE
- CHARTE TÉLÉPHONIE
- POLITIQUE SOCIALE 2019

## MAINTIEN DE FRANCE 4

La Présidente a bien évidemment débuté ses propos en se réjouissant suite aux décisions pour le maintien de France 4. « Ce qui a fait changer le gouvernement, c'est la mobilisation de tous les personnels » a-t-elle précisé. Elle a rappelé que les cours Lumni ont rassemblé 20 millions d'enfants par jour, et que Culture Box accompagne 13 millions de visiteurs par semaine.

Derrière la bonne nouvelle, il y a évidemment une question budgétaire qui va se poser, mais pour FO, c'est une bonne chose qu'on soit en situation de se poser la question, car c'était

loin d'être gagné d'avance. Il y a moins d'un mois, FO avait accompagné une démarche d'artistes appelant au maintien de l'offre Culture Box au-delà du mois d'août. A ce moment-là, nous nous attendions à mener un rude combat.

A la question « *quelle organisation pour cette chaîne ?* », il a été répondu que « *ça fonctionne très bien comme ça, en mode enfants en journée, et culture le soir* ».

Mais certes, budgétairement, l'équation va être compliquée !

## ENFIN, ON REVIT UN PEU !

Certes, la reprise va être progressive, mais c'est le climat du moment. Delphine Ernotte Cunci a réaffirmé sa volonté que les collectifs puissent se retrouver en entier.

Certes, cela va se passer « *de manière fluide, sans précipitation* ». L'objectif est un retour à peu près normal en septembre... Si tout va bien, en tenant compte de toutes les précautions, et en tenant compte aussi des craintes que certains salariés, en télétravail

total depuis plus d'un an, peuvent légitimement avoir.

Coté activités, après une Eurovision en public (avec des conditions de sécurité parfaites, un record d'audience et une très belle 2ème place), nous amorçons Roland Garros, le Tour de France, les JO de Tokyo (en espérant qu'il n'y ait pas de problème, car la situation se tend au Japon). Ainsi que les élections régionales et départementales (avec toute la mobilisation des antennes).

## LA FUSION TF1/M6

C'est sans nul doute LA grande actualité du moment. Pour la Présidente, c'est une bonne chose : « *mieux vaut 1 gros acteur privé qui se porte bien plutôt que 2 qui souffrent* ». « *Et il y a besoin d'alliances de ce type pour résister face à Netflix !* ».

Elle a ajouté que l'idée d'un important acteur gratuit, aux côtés d'un acteur payant peuvent

être une bonne chose pour le service public. En ajoutant cette coïncidence (qui n'en est peut-être pas une) : le fait que cette annonce a été faite le même jour que l'annonce pour France 4.

Le processus sera long : 12 à 18 mois, avec notamment toute la complexité des lois anti concentration.

## DE BONNES NOUVELLES DU CÔTÉ DU DROIT

La première, c'est la possible intégration d'un dispositif « géolocalisation des box » pour permettre de diffuser le programme de chaque antenne régionale sur le canal 3, améliorant ainsi l'accès à l'offre régionale. Cette disposition pourrait être dans la future loi toujours en débat, en raison d'amendements déposés par les sénateurs.

Et là deuxième, c'est le projet, en lien avec le ministère de la Justice, de pouvoir filmer certains procès. C'est une mission de service public, et le sujet est en train de se décanter, de par la loi « pour la confiance de l'institution judiciaire ».

## LA RÉGIONALISATION : « LE PROJET QUE TOUT LE MONDE ATTENDAIT DEPUIS 20/30 ANS »

Quoi de neuf à ce sujet ? Il a été redit sur l'inversion du modèle national/régional se ferait progressivement, sur plusieurs années, et ne sera pas la même partout. Il y aura une première plateforme « test » et « on laissera monter l'initiative régionale ». Le virage a été pris lors de l'arrivée de NOA.

Plus largement, le directeur du réseau France 3 évoque une « requalification de la proximité », afin qu'elle soit plus concernante, avec des infos utiles et mieux centrées sur les univers personnels des téléspectateurs.

## RÉGIONALISATION : LES FORCES ET FAIBLESSES DE FRANCE 3

France 3, chaîne des régions, est bien perçue, à l'opposé du caractère anxiogène des chaînes d'information continue. Son info régionale est inscrite dans la mémoire collective, mais l'une de ses faiblesses est que les téléspectateurs demandent plus, et regrettent une polarisation trop importante dans les métropoles.

Stéphane Sitbon Gomez ajoute que nous avons un maillage que personne n'a. Pour autant, la concurrence n'est pas à prendre à la légère. D'une part, avec BFM/Altice (qui investit de manière massive), et des entités indépendantes, liées à la PQR (qui sait aller au plus près du public).

## RÉGIONALISATION : QUELLES CRAINTES ? ET QUELLES CLÉS ?

L'une des craintes exprimées par les élus est que les équipes se retrouvent limitées au 19/20, et que les produits à valeur ajoutée soient entre les mains du privé.

Autre crainte exprimée par certains élus : n'a-t-on pas « raté le coche » avec des recrutements faisant suite à la RCC ? N'est-on pas trop en retard ?

Enfin, si l'on devait comparer à NOA, il y avait sur NOA l'importance que constituait le fait de faire appel au volontariat. Malgré cela, le projet NOA ne s'est pas toujours déroulé dans la sérénité.

Pour la Direction, l'une des clés est la GEPP, gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels (qui n'a pas encore débuté). Tout a notamment été retardé par le COVID (avec une priorité donnée à la gestion des urgences).

Le chantier débute en juin, avec avant de commencer le travail sur les métiers de demain, l'analyse de constats partagés, secteurs par secteurs.

## QU'A DIT DELPHINE ERNOTTE AU SUJET DE LA RÉGIONALISATION ?

Déjà, « on est sûr de ne pas se tromper, car c'est une attente du public ». Qui plus est alors que des régions se sentent délaissées par rapport à la toute-puissance parisienne. Ensuite, que ce projet a permis de sauver France 3, alors qu'il y a des recherches d'économies à faire de la part de la tutelle. Enfin, qu'on ne fabriquera plus demain comme nous fabriquions il y a 10 ou 20 ans.

Le sujet est bien celui-là : quel modèle organisationnel pour réussir à accompagner ce projet ? Comment éviter les travers rencontrés en janvier lors de la mise en route du 18h30 ? Là aussi, on le voit bien : l'un des enjeux est bien la fameuse GEPP à venir.

## TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : QUELLES GARANTIES OFFERTES ?

Stéphane Sitbon Gomez a réexposé devant les élus du CSE central les 4 garanties présentées la semaine précédente devant les élus du Siège :

- maintien des 86 emplois
- maintien des rémunérations
- maintien de l'organisation du travail (et donc des RTT)
- et maintien des droits existant à France TV concernant les départs en retraite.

Alors qu'il est évoqué une « garantie d'activité » pour FTV Studio, liée au chiffre d'affaire, les élus préféreraient une garantie contractuelle qui protège les salariés face aux risques de licenciements économiques. De même, concernant les garanties retraite, il serait appréciable que les droits existant à

France TV soient élargis à d'autres formes de départs.

Vivons-nous déjà là un avant-goût de négociation ? Pas exactement ! Parce qu'on ne négocie pas en CSE central ! Mais FO réitère son propos : plus vite on négociera et plus vite on aboutira à des garanties gravées dans le marbre, qui seront rassurantes pour les salariés. A condition aussi que cet accord soit durable dans le temps...

FO a soulevé l'intérêt d'un accord « groupe » mais la Présidente a souhaité le fait que c'était long. Par ailleurs, « France TV Studio n'est pas une sous-catégorie de France TV : si on prend l'exemple de TF1, on ne se demande pas si les salariés de Newen sont moins bien traités que ceux de TF1 ».

## TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : Y AURA-T-IL UNE PROLONGATION DE L'INFO CONSULTATION ?

La Direction a déclaré accepter de reporter la prise d'effet du projet du 1er septembre au 1er janvier 2022. Voici donc 4 mois de plus pour se donner davantage de temps : mais pour faire

quoi ? La Direction a ajouté ne pas être favorable à la prolongation de l'info consultation ; elle préfère que ce temps en plus soit dédié à d'autres choses.

## TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : PROBLÉMATIQUE DE L'EXPERTISE DU PROJET

Un débat s'est poursuivi durant ce CSE central au sujet des difficultés rencontrées par l'expert désigné pour exercer sa mission. Pour l'essentiel, la Direction n'a toujours pas permis l'accès au contrat d'apport partiel (avec la liste des actifs et des valorisations).

Stéphane Sitbon-Gomez a expliqué que « des éléments de rédaction ont évolué », mais qu'il allait intervenir pour que tout s'accélére, et que tout soit entrepris dans les meilleurs délais.

## TRANSFERTS VERS FRANCE TV STUDIO : LES RÉPONSES DE LA PRÉSIDENTE

Delphine Ernotte Cunci a rappelé aux élus que lors de sa nomination en 2015, la production interne n'était qu'à 2%. Aujourd'hui, grâce à France TV Studio (un outil doté d'équipements considérables, dont l'entreprise est fière), nous en sommes désormais à 17,5%, avec France TV Studio dans le top 3 des producteurs français. « C'est un métier, et ce n'est pas ce que l'on fait de mieux à France TV » a-t-elle ajouté.

Elle a complété en disant que « *la discussion concernant les droits des salariés est légitime, mais il faut savoir avoir plus de fluidité, avec cet enjeu consistant à faire croître France TV Studio* » en insistant sur le côté « pôle de compétences » qui devrait se retrouver dans cette entité.

Affaire à suivre...

## CHARTRE TÉLÉPHONIE

Ce projet est lié à la volonté de l'entreprise de doter de smartphones l'ensemble des salariés. Parmi les sujets débattus au sujet du contenu de cette charte, il y a la protection des sources des journalistes et par ailleurs la notion « d'utilisation personnelle dans une limite raisonnable ». Cette dernière notion semble indispensable pour que ces téléphones ne soient pas considérés par l'URSSAF comme des « avantages en nature ».

FO constate qu'il avait été dit lors d'un précédent CSE central que l'entreprise n'allait pas attendre le bouclage du point sur cette charte pour procéder à la distribution de tous ces téléphones. Or, nous venons de boucler cette charte, et ces téléphones ne sont toujours pas distribués aux salariés qui n'en sont pas déjà dotés.

## POLITIQUE SOCIALE 2019

Le CSE central avait mandaté un expert pour travailler sur la politique sociale de l'entreprise sur l'année 2019. Ce sujet n'a pu être traité que la semaine dernière en raison de la particularité de cette période vécue depuis mars 2020.

Qu'est-ce que cette étude nous rappelle ?

-Un tiers des salariés de France TV a plus de 50 ans, et cette démographie constitue une sorte de « plafond de verre » ralentissant les évolutions de carrière.

-41% des personnels ont des salaires de base entre 3500 et 5000 € brut. Et 43% sont entre 2500 et 3500 € brut. En fait, seuls 10% des salaires dépassent les 5000 € brut, le tout dans une logique de baisses des enveloppes d'augmentations salariales.

Enfin, une même mission a été confiée par le CSE central au même expert pour la politique sociale de l'année 2020.

[Suite à l'exposé de cette expertise sur le politique sociale, les élus ont rendu un avis avec des préconisations. Pour en prendre connaissance, cliquez ICI !](#)

Prochain CSE central les 6 et 7 juillet